



■ **EURE-ET-LOIR**
Louise, Arthur et Gabriel en tête des prénoms les plus donnés en 2020.
PAGE 5



■ **CHARTRES**
Le maître verrier Paul Challan Belval présente l'œuvre qui a marqué sa vie.
PAGE 6



■ **NGT-LE-ROTROU**
La bonne idée de deux étudiants pour aider les cyclotouristes à voyager léger.
PAGE 23

lechorepublicain.fr

L'ÉCHO

RÉPUBLICAIN

CentreFrance

N° 24921 - MARDI 10 AOUT 2021 - 1,10€

Votre pass, s'il vous plaît

■ TESTS

Pour accompagner l'extension du pass sanitaire, hier, une campagne de dépistage du Covid-19 a été lancée sur la place des Épars, à Chartres.

■ HÔPITAL

Depuis hier, le pass est requis pour rendre visite à un proche ou pour se rendre à une consultation programmée.

■ FOOTBALL

Dans les clubs, les encadrants appellent à la vaccination, le pass étant désormais obligatoire.



■ **BARS-RESTAURANTS.** Dans les établissements d'Eure-et-Loir, les clients doivent désormais scanner leur QR code avant de s'installer. La profession redoute une baisse de fréquentation.

■ **CINÉMAS.** Dans les salles obscures, où le pass sanitaire est en vigueur depuis le 21 juillet, pour les jauges de plus de cinquante personnes, l'habitude est déjà prise. PHOTO : QUENTIN REIX

PAGES 2, 3 ET 26

■ PROPOS D'UN JOUR

Une puce qui pèse lourd. 30, 35, 40 millions d'euros ? Le (probable) salaire annuel de Lionel Messi au PSG affole les compteurs et les rumeurs. Pour attirer la mythique « Pulga » (la puce en espagnol) dans leurs filets, les riches propriétaires qataris du club de la capitale n'ont pas lésiné sur les moyens. Une aubaine, par ricochet, pour l'État : alors que la crise sanitaire a plombé les finances publiques, ces revenus stratosphériques laissent augurer de rondelles recettes fiscales. À condition toutefois de ne pas se faire dribbler hors du terrain par la star argentine, déjà condamnée en 2016, en Espagne, pour... fraude fiscale.



Rapport du GIEC sur le climat : dernière chance pour la planète

RÉCHAUFFEMENT. Les experts de l'ONU ont publié hier leur rapport sur l'évolution du climat. Le réchauffement de la planète, disent-ils, est à attribuer « sans équivoque » aux activités humaines. La trajectoire actuelle nous mène vers une augmentation de 3 °C d'ici la fin du siècle. La baisse des émissions de gaz à effet de serre doit, selon eux, être « drastique » et « immédiate ». **PAGE 29**

LE FAIT
DU JOUR

Depuis hier, la mesure entre dans

la vie quotidienne des Euréliens

LE FAIT
DU JOUR

Ce pass sanitaire qui ne passe pas toujours bien

Bars-restaurants

Depuis hier, scanner son QR code avant de commander est un geste auquel nous devons nous habituer pour aller au restaurant ou au café. Ces établissements redoutent déjà une baisse de fréquentation.

Vahid Shamsoddinnezhad
et Gaël Trévien
chartres@centrefrance.com

A Chartres comme partout sur le territoire national, depuis hier matin, pour consommer sur place, les serveurs réclament à l'entrée le pass sanitaire (une preuve de vaccination complète, un test PCR ou antigénique de moins de 72 heures ou un justificatif de rétablissement du Covid-19).

« On accueille nos clients, on leur demande gentiment s'ils ont leur pass sanitaire, on contrôle grâce à l'application installée sur le téléphone et on donne accès au restaurant », résume Pierre-Édouard Vinsot, patron du restaurant L'Amphitryon, à Chartres.

Malgré la perte de plusieurs clients non-vaccinés, il préfère que son établissement reste ouvert avec cette contrainte plutôt que de fermer : « Refermer une troisième fois, c'est compliqué psychologiquement. »

Baisse de fréquentation

Certains patrons de restaurant redoutent le pire. Le gérant d'un restaurant chartrain, qui souhaite conserver l'anonymat, constate déjà une baisse de fréquentation : « Je n'ai jamais vu un lundi comme ça. Certains de mes clients habituels me disent au revoir, ce qui veut dire qu'ils ne veulent pas se faire vacciner et préfèrent boycotter les établissements qui contrôlent le pass sanitaire de leurs clients. »

Pour Seina, cliente habituelle de la pizzeria La Passacaille, à Chartres, le contrôle du pass n'est pas, pour le moment, dérangeant, parce qu'elle estime n'avoir pas attendu trop longtemps. Elle se dit inquiète pour les week-ends : « Un samedi soir, s'il faut faire la queue sous la pluie juste pour scanner son QR code, là, je pense que ça risque d'être plus embêtant. »

Devant un autre restaurant du centre-ville, Anne Cavet présente elle-même le résultat de son test PCR négatif, avant même qu'on le lui demande. Elle ne semble cependant pas ravie de l'entrée en vigueur de la nouvelle mesure : « Le fait d'avoir toujours son pass sanitaire sur soi et de le présenter à chaque fois qu'on entre quelque part est

contraignant. Ce n'est pas le test PCR qui me gêne en soi, c'est plutôt le fait de devoir le faire, la perte de temps que cela implique et le fait de devoir justifier toujours tout qui m'embête. »

Les patrons appréhendent le week-end

Pour le moment, aucun restaurant, ni café ni bar du centre-ville n'a semble-t-il recruté spécifiquement pour contrôler le pass sanitaire. Ils se débrouillent avec l'effectif qu'ils ont. Mais c'est plus compliqué pour les brasseries et cafés où de nombreux clients arrivent et s'installent en terrasse, juste pour boire un verre ou prendre un café. Certains ont clôturé leur terrasse pour qu'il n'y ait qu'une seule entrée et une seule sortie.

Le patron de l'Amphitryon, qui ne compte pas embaucher juste pour le contrôle du pass sanitaire, ne cache pas ses craintes pour les week-ends. « Avec une forte affluence le samedi soir, on va perdre un temps fou entre la vente à emporter, les livreurs, le contrôle du pass sanitaire. C'est compliqué à gérer », indique la gérante d'un autre établissement.

À Châteaudun, Marie-Lyne et Bernard ont opté pour l'attestation papier, avec le QR code, pour justifier d'un schéma vaccinal complet à l'heure de s'attabler, hier midi, au restaurant Le jardin du verre. « C'est un peu contraignant, mais il n'y a pas d'autre solution, quand on vit en collectivité », glisse le couple de retraités. Fabienne Bellot, la gérante, souligne : « Les gens jouent le jeu et présentent le QR code spontanément, avec le sourire. Après, ce n'est pas mon boulot... J'aurais préféré mettre ce temps à profit pour être plus disponible pour mes clients. Il est trop tôt pour constater s'il y a une baisse d'activité ou pas. On va s'en rendre compte dans les prochains jours... » ■

INFO PLUS

Centres commerciaux. Depuis hier, le pass sanitaire peut être étendu aux centres commerciaux de plus de 20.000 m², sur décision préfectorale. En conférence de presse, vendredi, le préfet d'Eure-et-Loir, Françoise Souliman, a indiqué que la situation sanitaire dans le département ne justifie pas, « pour le moment », l'instauration d'une telle mesure.

Une réunion de calage à la préfecture, hier

Une réunion de travail s'est tenue, hier après-midi, en préfecture d'Eure-et-Loir, afin de déterminer quelles seraient les actions d'accompagnement dans l'élargissement du pass sanitaire, mais aussi les éventuelles opérations de contrôle et de répression. Aucune information n'a été transmise, hier soir, par la préfecture d'Eure-et-Loir.



SANTÉ. Les cafés, bars et restaurants sont désormais concernés par l'extension du pass sanitaire. PHOTO : QUENTIN REIX

A l'hôpital : d'abord la prévention à Chartres, déjà des contrôles à Dreux

Depuis hier, dans les hôpitaux euréliens, le pass sanitaire est requis pour rendre visite à un proche ou pour se rendre à une consultation programmée. Les urgences ne sont pas concernées par cette nouvelle mesure.

À l'hôpital Louis-Pasteur du Coudray, on opte plutôt pour la prévention et la sensibilisation avant de contrôler véritablement le pass sanitaire, dans deux semaines, explique le directeur adjoint, Yvon Le Tilly : « Pour le moment, nous allons surtout faire de la pédagogie avec nos patients et nos visiteurs qui n'auraient pas de pass sanitaire. On va leur réexpliquer les règles, c'est-à-dire avoir un test antigénique ou PCR négatif, datant de moins de 72 heures, ou être vacciné complètement. »

Même si le pass sanitaire est légalement applicable dans les hôpitaux, depuis hier ; à Chartres, le contrôle systématique ne commencera qu'à partir du lundi 23 août, précise Yvon Le Tilly : « Nous avons fait appel à un prestataire privé. Des personnes seront chargées de filtrer les entrées toute

la journée. » Ni les urgences ni la maison médicale ne sont concernées par le pass sanitaire, rappelle le directeur adjoint : « C'est comme si vous alliez voir votre médecin généraliste. On ne peut pas vous refuser l'entrée si vous êtes malade ou si vous avez une urgence médicale. »

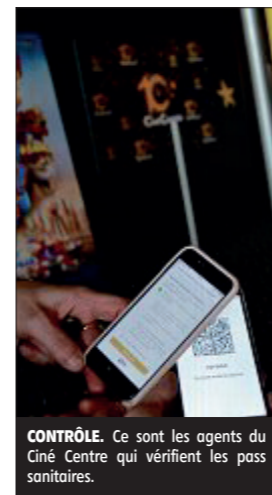
« Il faut être pédagogue »

À l'hôpital Victor Jousselin, à Dreux, la vérification du pass sanitaire est mise en œuvre dès aujourd'hui, assure le directeur, Hugo Montamat : « Nous avons fait appel à une société extérieure. Ainsi, cinq agents de sécurité, chacun assisté par un membre du personnel soignant de l'hôpital, vérifient les pass sanitaires et veillent au respect des gestes barrières, devant les cinq entrées de l'hôpital. »

Le directeur informe qu'il s'agit d'une semaine de « test » et que l'objectif « n'est pas de refuser l'entrée à toutes les personnes qui n'ont pas de pass sanitaire, mais plutôt d'être pédagogue et de leur rappeler les obligations qui sont les leurs. » ■

Florémie Blanc

OSS 117 au Ciné Centre à Dreux, pas sans avoir dégainé mon pass



CONTRÔLE. Ce sont les agents du Ciné Centre qui vérifient les pass sanitaires.

La mission est difficile, périlleuse, pleine de rebondissements. Mais si drôle... Le nouvel OSS 117 m'a vraiment plu, et son aventure bien périlleuse que de montrer son pass sanitaire au Ciné Centre à Dreux...

Mais qu'aurait dit ce sacré Hubert Bonisseur de La Bath, alias OSS 117, de ce sésame pour s'offrir une toile ? L'agent le plus fantasque l'aurait, sans doute, pris pour un gadget efficace pour éviter le Coronavirus, un méchant voulant dominer le monde. Hier, dès 14 heures, je pousse les portes vitrées du complexe cinématographique arborant l'obligation de décliner son pass. Une simple formalité pour un établissement qui s'est rodé à l'exercice depuis le

21 juillet. « Mais là, c'est obligatoire dans toutes les salles, alors que jusqu'à présent on ne demandait rien pour les jauges de moins de cinquante places. »

Dès l'âge de 18 ans, il faut présenter son pass sanitaire, attestant d'un test PCR de moins de 72 heures ou d'une vaccination complète », précise Anne-Claire Brunet, co-dirigeante du cinéma, aux côtés de son équipe. Tous ont le permis de vérifier le QR Code sanitaire. « On n'a embauché personne, même les administratifs sont sur le pont. »

Après un rapide lavage des mains au gel hydroalcoolique, me voilà devant la caissière, lui demandant une place pour OSS 117. Puis, faisant quelques pas sur la moquette étoilée, Anne-Claire Brunet me lâche la

phrase ouvrant la voie vers la salle obscure. Non, ce n'est pas « sésame ouvre-toi » (à revoir dans *Ali baba et les 40 voleurs* avec Fernandel), mais : « Votre pass sanitaire ! »

« C'est interdit d'utiliser son propre portable »

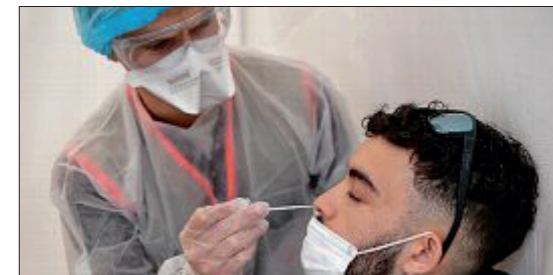
Avec un p'tit brin de fierté (sans l'arrogance kitsch et le sourire dentifrice de OSS 117), je lui montre mon QR Code sur l'application Tous anti Covid. Elle saisit alors son portable pour le scanner : « C'est l'un des trois appareils que nous avons achetés en accord avec le RGPD (Règlement général sur la protection des données, NDLR). C'est interdit d'utiliser son propre portable. » Et hop, elle scanne mon QR Code. Appa-

raissent une encoche verte, prouvant la validité du pass, mon nom et ma date de naissance. « Seules ces données sont visibles et disparaissent très vite. On respecte la loi », précise-t-elle, avant de m'inviter à rejoindre la salle où m'attend OSS 117, *Alerte rouge en Afrique Noire*. L'opération pass n'a même pas duré l'espace d'une vanne (creuse ?) de ce sacré agent très spécial. J'ai même le temps de m'offrir du pop-corn !

Pour le Ciné Centre, mission réussie dès la première séance. « Des gens ne croyaient pas que l'on allait les contrôler dès le premier jour. Tout le monde a joué le jeu, trop heureux de se distraire. » Et comme dirait OSS 117 : « Joyeux Noël ! » ■

Olivier Bohin

Une campagne de dépistage du Covid lancée place des Epars, à Chartres



SANS RENDEZ-VOUS. La Croix-Rouge propose des tests antigéniques, les lundis, mardis et mercredis, jusqu'au mercredi 25 août, sur la place des Epars, à Chartres. PHOTO : QUENTIN REIX

Pour accompagner l'extension du pass sanitaire, une campagne de dépistage du Covid-19 a été lancée, hier, sur la place des Epars, à Chartres.

Cette opération, initiée par plusieurs acteurs locaux (préfecture d'Eure-et-Loir, Agence régionale de santé Centre-Val de Loire, Chartres Métropole et Ville de Chartres) est proposée gratuitement et sans rendez-vous, les lundis, mardis et mercredis, jusqu'au mercredi 25 août, de 10 à 18 heures.

Des salariés de l'antenne départementale de la Croix-Rouge accueillent le grand public sous trois grandes tentes installées place des Epars. « Tout le monde peut bénéficier d'un test antigénique. Il suffit de présenter sa carte vitale et sa pièce d'identité. Le résultat est donné sur place dans le quart d'heure qui suit », explique Sébastien Buisson, infirmier coordinateur à la Croix-Rouge et médiateur de la lutte anti-Covid en Eure-et-Loir. Les mineurs doivent être accompagnés d'un adulte.

Nassim et Salim, deux Chartrains âgés de 19 ans, ont effectué leur premier test antigénique, hier, place des Epars. « On a voulu aller s'acheter un burger au McDo, mais on a été refoulé, car on n'avait pas de pass sanitaire », confie Salim. « On a de la chance qu'il y ait cette opération de dépistage. Je vais avoir ma deuxième dose de vaccin dans deux jours. En attendant, c'est un peu compliqué. Je trouve que le gouvernement aurait pu attendre la rentrée avant de mettre en place toutes ces mesures. »

Des touristes en quête du précieux sésame

Les salariés de la Croix-Rouge ont été très sollicités. « Dès 10 heures, il y avait du monde. On a reçu des gens de tous les âges, des habitants d'Eure-et-Loir, mais aussi des touristes qui ont besoin du pass sanitaire pour accéder dans les lieux de culture et pour aller dans les bars et les restaurants », observe Sébastien Buisson.

Pour assouplir l'obtention du précieux sésame, les tests Covid-19 négatifs sont désormais valables pendant 72 heures au lieu de 48 heures. ■

Hélène Bonnet